|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | DG REFORM – Direction B – Unité B3 |
| Numéro de poste Sysper: | 447545 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Kaspar RICHTER  4ème trimestre 2024  2 années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Click or tap here to enter text. |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures | Date limite pour postuler: 25-07-2024 |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

La Direction générale de l'appui aux réformes structurelles (DG REFORM) est placée sous la coordination de la commissaire Ferreira. La mission de la DG REFORM est d'apporter et de coordonner un soutien technique aux États membres pour la conception et la mise en œuvre de réformes structurelles – en particulier dans le contexte du processus de gouvernance économique – et la bonne utilisation des fonds de l'Union européenne. Le soutien est ouvert à tous les États membres, sur demande.

La DG REFORM travaille actuellement avec les 27 États membres de l'Union européenne. Elle compte environ 200 collaborateurs basés à Bruxelles, Athènes, Nicosie, Zagreb et Bucarest. Elle est composée d'une équipe de direction, d'une équipe horizontale et de deux directorats. La Direction A est composée de quatre unités responsables du budget et des finances; de la planification, de l’évaluation et de la coordination de l'appui, de l’appui au règlement de la question chypriote et de la communication et la gestion des performances. La Direction B est composée de cinq unités sectorielles spécialisées dans les politiques publiques (gestion des finances publiques ; gouvernance et administration publique ; croissance durable et environnement des entreprises ; marché du travail, éducation, santé et services sociaux ; secteur financier et accès au financement).

La DG REFORM a un rôle de coordination important au sein de la Commission européenne, ainsi que des contacts fréquents avec les États membres et diverses parties prenantes.

La DG REFORM gère l'Instrument d'Appui Technique (TSI). Le TSI est l'outil clé de la Commission Européenne pour aider les États Membres à concevoir et à mettre en œuvre des réformes inclusives et favorables à la croissance, qui peut également offrir un soutien aux États Membres pour la préparation et la mise en œuvre de leur Plan de Relance et de Résilience. Le TSI dispose d'un budget dédié et d'un cadre juridique pour la fourniture d'un soutien technique aux États Membres. La DG REFORM gère également le programme d'aide à la communauté Chypriote Turque.

L’unité B3 «Croissance durable et environnement des entreprises» fournit et coordonne un soutien technique dans les domaines de la compétitivité (industrie, PME, concurrence, économie numérique, innovation, investissements étrangers, commerce, amélioration de la réglementation, actifs publics, transports et mobilité) et de la durabilité (climat, environnement, développement durable et énergie).

**Présentation du poste (nous proposons)**

Un poste d’END chargé de la conception, de la mise en œuvre et du suivi des programmes et projets d’appui technique pour les États membres de l’UE dans le domaine de l’énergie.

En particulier:

Il fournira une analyse générale de l’évolution de la situation dans le domaine de l’énergie, dans certains États membres.

Il contribuera au développement et au déploiement de projets d’appui technique, en coordination avec d’autres services et prestataires d’assistance technique de la CE.

Il préparera, contrôlera et assurera la mise en œuvre effective des projets d’appui technique, en liaison avec les fournisseurs d’assistance technique.

Il participera aux discussions avec les États membres qui bénéficient d’un soutien technique et avec les prestataires de services d’assistance technique, et il effectuera des tâches de coordination interne avec d’autres services de la Commission, comme l’exigent les travaux de la DG REFORM.

Il préparera et coordonnera des notes d’information, des documents de travail et d’autres documents dans le domaine d’activité.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

Nous recherchons un candidat ayant une solide expérience avérée dans le domaine de l’énergie.

Une expérience et des connaissances dans l’un des domaines suivants constitueraient un atout: l’efficacité énergétique, les énergies renouvelables, les marchés de l’énergie, l’atténuation du changement climatique, l’énergie et la planification climatique.

Le candidat retenu devra également posséder de solides compétences analytiques, de bonnes capacités de communication, d’excellentes capacités rédactionnelles en anglais et de bonne capacité de jugement politique.

Le candidat idéal est un collègue engagé et enthousiaste, doté d’un bon sens des responsabilités et de l’initiative, doté d’un esprit de service, capable de donner la priorité au travail et prêt à travailler dans un environnement difficile.

Le candidat doit pouvoir travailler de manière autonome et faire partie d’une équipe avec le reste de l’unité.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)